

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : A7-WT-056

Déposé le : 14.11.2017

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

CRPS – Conseils régionaux de prévention et de sécurité, après huit ans quel bilan ?

Texte déposé

Les CRPS ont été mis en place en 2009 par les Préfètes et Préfets dans les différents districts du canton.

Les Préfètes et Préfets en assurent la coordination et font le lien entre les différents partenaires présents dans le domaine de la prévention de la violence et des incivilités tels que la police, les établissements scolaires et les communes.

Les activités des CRPS sont nombreuses et intéressantes qu'il s'agisse de l'organisation de conférences, d'actions de prévention, de théâtre forum, elles prennent des formes diverses dans les différents districts selon l'implication des responsables et leurs partenaires.

Après 8 ans d'existence, il serait utile de faire un bilan cantonal des CRPS et d'en mesurer leur pertinence et efficacité.

J'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Est-ce qu'un bilan des CRPS a-t-il été fait ? si oui, quels en sont les résultats ? si non, le Conseil d'Etat pense-t-il en faire un ?
2. Quels sont les projets qui ont été mis en place par chaque CRPS ? avec quels partenaires ? pour quels publics et avec quelle communication ?
3. Quels sont les projets reconduits ? pour qui ? avec qui ? avec quel financement ?
4. Quelles mesures ont été prises pour mettre en lien les différents CRPS et leurs projets respectifs ?
5. Les différentes brochures et dépliants sont-ils mis à jour régulièrement, tel que le mémento à destination des parents ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Myriam Romano-Malagrifa



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch